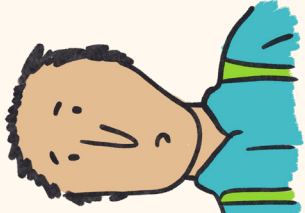
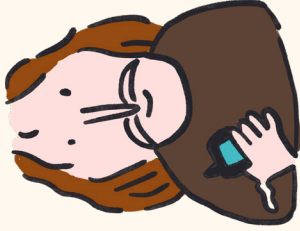


LES DIFFICULTÉS EN AGRICULTURE



Parlons-en!

SAVEZ-
VOUS

Qui sont les agriculteurs en difficulté ?

Il n'y a pas de profil type.

Il existe une grande différence entre le paysan ou la paysanne ayant un petit découvert bancaire passager et celui ou celle pour lequel les difficultés se sont accumulées depuis des années.

Solidarité Paysans constate que tout type de production peut être touché par des difficultés, quels que soient la taille, la date d'installation et le mode de commercialisation.



VRAI
ou **FAUX**

« Ils refusent le changement »



Faux.

Le secteur agricole a révolutionné ses modes de production depuis les années 60 (entre 1960 et 2004, malgré la forte baisse du nombre de fermes et du nombre de personnes employées, le volume de la production agricole totale a doublé). Ils ont alors accepté de changer leurs pratiques pour intégrer ces mutations. C'est une profession en perpétuelle évolution. Mais lorsque des agriculteurs sont confrontés à de graves difficultés alors qu'ils ont suivi tous les conseils qui leur avaient été préconisés

par l'encadrement de la profession, ils deviennent très hésitants, sceptiques par rapport aux conseils qui leur sont donnés. Par peur du regard des autres, par peur de perturber l'équilibre de leur système de production et de ne plus le maîtriser.

Certains agriculteurs sont pris en étau par les lourds investissements liés au système choisi lors de leur installation et ne peuvent pas si facilement le modifier, même s'ils le voudraient.

Aujourd'hui, l'agro-industrie les pousse à ne pas changer de mode de production, mais à acheter toujours plus de matériel, de produits phytosanitaires, d'engrais, d'aliments pour le bétail... Pourtant, **Solidarité Paysans** constate

qu'avec un accompagnement adapté, des agriculteurs ont pu modifier leurs pratiques pour retrouver plus d'autonomie sur leur ferme et ainsi aller vers un mode de production pour cohérent et économes. Des pratiques agroécologiques avec lesquelles ils retrouvent la fertilité et le sens de leur métier.

Maurice DESRIERS. L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique, in L'Agriculture, nouveaux défis – édition 2007

SOLIDARITÉ PAYSANS, Agroécologie : accompagner des changements de pratiques : comment des pratiques plus autonomes et économes peuvent favoriser le redressement de son exploitation, 2016.

PAS SI
SIMPLE

« Ils ne sont pas à la hauteur, ils manquent de formation »

Le problème n'est pas tant la formation que la réappropriation de savoir-faire paysans et l'accès à des informations et conseils transmis par des organismes non marchands. Ceux-ci sauront aider en confiance l'agriculteur à identifier les signaux de fragilité financière et y faire face.

L'agriculture est un métier complexe, qui nécessite de la formation continue. Mais encore faut-il y avoir accès même lorsque l'on a des difficultés économiques.



PAS SI
SIMPLE

« Si la ferme ne tourne pas, c'est parce qu'il a des problèmes personnels »

**Et si les problèmes personnels
n'étaient pas la cause des difficultés,** mais plutôt un symptôme des
difficultés professionnelles ?

Si la relation du couple s'est détériorée, c'est peut-être à cause des difficultés sur la ferme, du manque de revenu, du salaire du conjoint travaillant à l'extérieur qui sert à payer les dettes de la ferme.... Si la ferme a été reprise par loyauté familiale, plus

que par choix, les contraintes et difficultés du métier peuvent être très dures à vivre pour les personnes. Si en outre, la poursuite de la ferme est menacée par des problèmes économiques, le fait de porter la responsabilité de peut-être mettre fin à une histoire familiale et professionnelle, peut engendrer un profond malaise.

AGRESTE, Graph'agri 2016, Exploitations,
Foncier, Installation, Pratiques culturelles.

PAS SI
SIMPLE

« Ils ont trop investi.
Ils ont des outils démesurés... »



L'endettement est indissociable de l'installation en agriculture,

surtout dans un système de production intensif. En moyenne, un agriculteur

de moins de 40 ans est endetté à hauteur de 296 560 € (les agriculteurs sont

les indépendants dont le coût d'entrée dans la profession est le plus élevé).

Les projets d'installation sont montés la plupart du temps sur des prévisions de prix, de volume et de performance élevés. Sauf que rien ne se passe jamais comme prévu. La ferme peut être très fragilisée si elle ne dégage pas suffisamment de trésorerie pour rembourser ses emprunts. Les projets sont construits collectivement (agriculteur, banque, chambre d'agriculture, centre de ges-

tion, groupement de producteurs, vendeur de bâtiment et de matériel...), mais l'agriculteur se retrouve seul à devoir assumer les difficultés.

Les agriculteurs ne s'endettent pas que pour investir, ils sont obligés de s'endetter aujourd'hui pour produire.

D'une part certains investissements, tels que ceux liés aux normes sanitaires, sont obligatoires. D'autre part, l'agriculture est une activité à capitaux lourds et à faible rentabilité. Avec les crises à répétition (aléas climatiques, prix à la baisse...), alors que les charges augmentaient et les retards de versement de certaines primes PAC pouvant aller jusqu'à plus

de 2 ans, de nombreux agriculteurs ont eu des résultats négatifs plusieurs années de suite. Certains se sont endettés auprès de fournisseurs et n'ont pu rembourser leurs emprunts. Cela les a contraints à restructurer leurs emprunts ou à faire des emprunts supplémentaires à court terme à taux d'intérêt élevé. Il ne faut donc pas confondre investissement et endettement. Dans cette situation, les agriculteurs s'endettent faute de rémunération suffisante.

Le surinvestissement n'est pas une responsabilité individuelle.

Il est une responsabilité collective. Tout pousse les agriculteurs à investir. Les revues et salons spécialisés valorisent à

outrance une technologisation signe de modernité, de performance mais aussi d'appartenance à une profession. Investir, c'est un marqueur social de réussite, qui permet de « garder la face ». Sur le plan fiscal, ils sont encouragés à investir pour payer moins d'impôts, moins de cotisations sociales.... Ce qui leur donne l'impression de sauver de la trésorerie à court terme. Or le surinvestissement peut rendre une ferme vulnérable et devenir un frein pour la transmission. Il est difficile pour les porteurs de projets de racheter ces structures devenues trop importantes.

GRAPHAGRI 2024, résultats économiques de l'agriculture, résultats des exploitations 2022

AGRESTE PRIMEUR n°342 – décembre 2016

SAVEZ-
VOUS

Quels sont les taux d'intérêt pratiqués pour les agriculteurs ?



Des coopératives et certains fournisseurs pratiquent des taux d'intérêt pouvant aller jusqu'à 18 %, et les banques des pénalités très importantes. Ils réalisent ainsi un bénéfice sur le montant de leur créance et s'enrichissent sur le dos de ceux qui ont des difficultés.

PAS SI
SIMPLE

« L'agriculteur, même s'il est en difficulté, c'est toujours lui le chef sur sa ferme ! »



Oui, mais... de nombreux éléments échappent à son **contrôle**. L'agriculteur ne maîtrise pas ou peu ses prix de vente. Ceux-ci sont déterminés par les intermédiaires (collecteurs et transformateurs, distributeurs...). Fixés sur le marché mondial, ces prix ne tiennent plus compte des charges de production, ni même du travail et du temps passé par l'agriculteur pour produire. Et trop souvent, celui-ci travaille à perte. Être agriculteur est

un métier complexe, qui évolue sans cesse. Deux évolutions majeures de ces dernières années : les nouvelles technologies et la part croissante du travail administratif. Pour y faire face, les agriculteurs recourent de plus en plus à des prestataires de services et délèguent la gestion de leur exploitation. Ce poste de dépenses a fortement augmenté ces dernières années et pèse sur l'équilibre financier. Les agriculteurs doivent aussi composer avec diverses contraintes, comme les normes imposées par les cahiers des charges français et européen qui les obligent à s'adapter régulièrement. Si l'agriculteur veut pouvoir vendre, il est tenu de répondre à un certain nombre de critères qui évoluent

rapidement. Beaucoup d'agriculteurs sont isolés sur leur ferme. Leurs seuls contacts professionnels sont parfois avec les conseillers technico-commerciaux qui se succèdent pour vendre leurs produits (semences, produits phytosanitaires, engrais, aliments pour le bétail...). Ils ne tiennent pas toujours compte des besoins réels des agriculteurs, qui pourtant leur font confiance. Face à cette solitude, pouvoir échanger sur les décisions à prendre avec un tiers, qui n'a pas d'intérêt économique dans l'exploitation (comme **Solidarité Paysans**), est très apprécié par les agriculteurs.

L'enjeu est qu'ils se réapproprient la gestion de leur ferme, qu'ils ont souvent déléguée.

PAS SI
SIMPLE

« Avec toutes les primes qu'ils touchent... ils ne sont pas à plaindre ! »



Quelques rappels :
tous les agriculteurs n'ont pas droit aux primes PAC.
Leur répartition est très inégale et leur montant ne correspond pas au revenu qu'aura l'agriculteur pour vivre.

Ce qui est communément appelé «primes PAC» était historiquement des primes compensatoires pour éviter que les prix soient trop élevés pour les consommateurs et ainsi compenser des prix non rémunérateurs pour les paysans.

Grand nombre d'agriculteurs vendent actuellement leurs productions à perte, car les prix des acheteurs ne couvrent pas leurs charges. Sans les primes PAC, ils ne seraient déjà plus en activité.

Il n'est pas facile d'obtenir ces primes et une multitude de critères sont pris en compte pour en bénéficier. Ces informations doivent être déclarées chaque année. La déclaration doit se faire en ligne, soit par les agriculteurs eux-mêmes, sous

conditions qu'ils aient accès à Internet et qu'ils sachent la faire, soit par des organismes agricoles (service payant). Les critères et normes à respecter changent tous les ans et depuis 2015 les erreurs et oublis de déclarations ont été fatals pour l'équilibre économique de nombreuses fermes. Ce travail administratif génère un stress important vu les enjeux. Sans parler des retards de paiement pouvant aller jusqu'à plusieurs années.

Vivre de leur métier, c'est le souhait des agriculteurs.

PAS SI
SIMPLE

« C'est facile de se mettre en
difficulté, après ils ont des aides » »



Les « crises » agricoles à répétition depuis plusieurs années montrent bien que les difficultés en agriculture sont massives.

En 2020, 17,7 % des agriculteurs vivent sous le seuil de pauvreté monétaire (14,4 % pour l'ensemble de la population) et en 2024, 23 141 foyers d'agriculteurs ont bénéficié du RSA. Ce n'est jamais par choix que des personnes se retrouvent en difficulté. Et ce n'est pas par attraction pour des aides. En outre, les agriculteurs les plus en difficultés sont souvent exclus d'un certain nombre d'aides, via les critères d'attribution choisis. Les dispositifs annon-

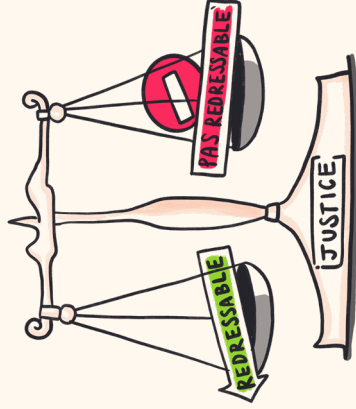
cés par les gouvernements réussissent à paraître ainsi bien souvent à des simples effets d'annonce. Comme tout citoyen, les agriculteurs peuvent prétendre aux minima sociaux (RSA, prime d'activité...), mais tous les agriculteurs ne font pas valoir leurs droits du fait de l'inadéquation des dispositifs avec les spécificités agricoles, du manque d'information, du ras-le-bol des démarches administratives, ou de la volonté de ne pas dépendre de l'aide publique. On estime ainsi à 60 % le taux de non-recours des agriculteurs et agricultrices à une allocation de solidarité.

AGRESTE – Niveau de vie des ménages agricoles en 2020 – février 2024

MSA – Chiffres utiles 2024



« Quand tu vas au tribunal, t'es fini »



Faux. Les entreprises agricoles qui se placent sous la protection de la Justice se maintiennent à près de 49 % pour

celles en redressement judiciaire. C'est dans le secteur de l'agriculture et de la pêche que ces procédures judiciaires ont les meilleurs résultats. Ces dispositifs sécurisent les relations de l'agriculteur avec ses créanciers, pour permettre la poursuite de l'activité économique sur la ferme, tout en apportant des solutions de traitement de l'endettement.

ALTARES, « Étude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France - 2014.

VRAI
ou **FAUX**

« Les agriculteurs ne sont pas solidaires avec ceux qui sont en difficulté »

Vrai. Quand un agriculteur rencontre des difficultés, trop souvent son entourage professionnel ne l'encourage pas à tenir le coup... et l'issue, arrêter, devient une fatalité. L'agriculteur se sent dévalorisé et face à la complexité du métier, en vient à douter de ses compétences et de sa place dans la profession. Il s'isole petit à petit. Quand un paysan disparaît, on ne s'en aperçoit pas. Les autres agriculteurs se

partagent le droit à produire (droits de plantation viticole, quota laitier...), ses terres, sans penser qu'ils seront peut-être les prochains.

Faux. Heureusement des espaces de solidarité existent aussi entre agriculteurs, pour des coups de main ponctuels en cas de maladie ou d'accident, ou comme à **Solidarité Paysans**.

SAVEZ-
VOUS

Combien d'agriculteurs et d'agricultrices se suicident en France ?



Plus d'un par jour.

529 agriculteurs et agricultrices
ont mis fin à leur jour en 2016.

Des chiffres, sans doute sous
évalués, qui montrent l'impasse
du modèle de développement
agricole industriel.

En écho à l'isolement professionnel, un suicide d'agriculteur fait moins de bruit que celui d'un employé d'une grande entreprise. Ce chiffre est le reflet de la souffrance de cette profession. On estime ainsi que les agriculteurs de 15 à 64 ans présentent un risque suicidaire supérieur de 60% au reste de la population.

Cette souffrance peut être liée notamment à la difficulté de dégager un revenu (endettement, prix non-rémunérateurs...) d'un travail difficile et chronophage.

A la précarité financière des familles peut s'ajouter la pression des créanciers, le stress des divers contrôles sanitaires et administratifs et la tentation de

travailler toujours plus.

Quand ils ne s'en sortent pas et ne voient plus d'issue, les idées suicidaires peuvent alors s'installer dans la tête de ces agriculteurs.

Quels facteurs protecteurs ? Entretenir des liens sociaux, pouvoir parler des difficultés rencontrées, et bien sûr dégager un revenu de son travail.

ETUDE MSA – La mortalité par suicide au régime agricole. Octobre 2022

Rapport Charges et produits – MSA – 2025

PAS SI
SIMPLE

« Les agriculteurs, ils peuvent toujours se débrouiller pour vivre »



**Comment les dépenses
des agriculteurs se
démargent-elles de celles
des autres catégories
socioprofessionnelles ?**

A/ « Ils ne dépensent rien pour leur alimentation car ils sont auto-suffisants ».

B/ « Ils dépensent peu pour les loisirs et la culture ».

C/ « Ils mettent tout leur argent dans leur logement ».

Réponses : A/ Faux. En 2017, les agriculteurs consacraient 18,7% de leurs dépenses à l'alimentation. C'est l'une des catégories socio-professionnelles pour laquelle ce taux est le plus élevé. L'alimentation est une part importante du budget des ménages agricoles ; et cela balaie l'idée reçue selon laquelle les agriculteurs seraient encore autosuffisants alimentaires. Avec la spécialisation (monoculture ou élevage), la course à l'agrandissement, la diminution du nombre de personnes travaillant sur une ferme... la plupart des agriculteurs n'ont plus le temps de cultiver un potager et d'élever des animaux pour leur consommation. En 2025, un quart des bénéficiaires des banques alimentaires vivent en milieu rural.

B/ Vrai. Seulement 7,7% de leurs dépenses sont consacrées à la culture et aux loisirs en 2017. Cette part est la plus faible de toutes les catégories socioprofessionnelles.

C/ Faux. La proportion des dépenses des agriculteurs liée au logement est la plus faible de toutes les catégories (11,6% en 2017). Outre le manque de revenu obtenu de leur travail, le contexte rural a aussi une incidence forte sur la qualité de vie des agriculteurs et de leurs familles (désertification des campagnes, désengagement des services publics, mobilité difficile...)

INSEE – Structure des dépenses des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence – données annuelles de 2001 à 2017

PAS SI
SIMPLE

« S'ils ont des difficultés,
ils n'ont qu'à passer en bio ! »

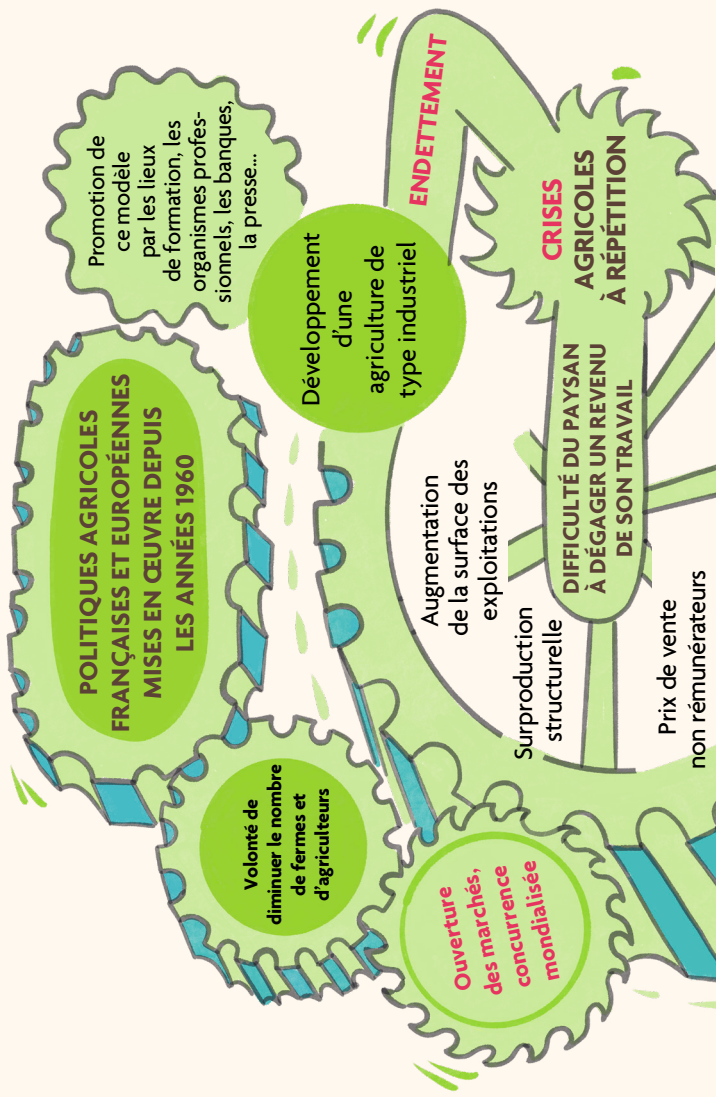


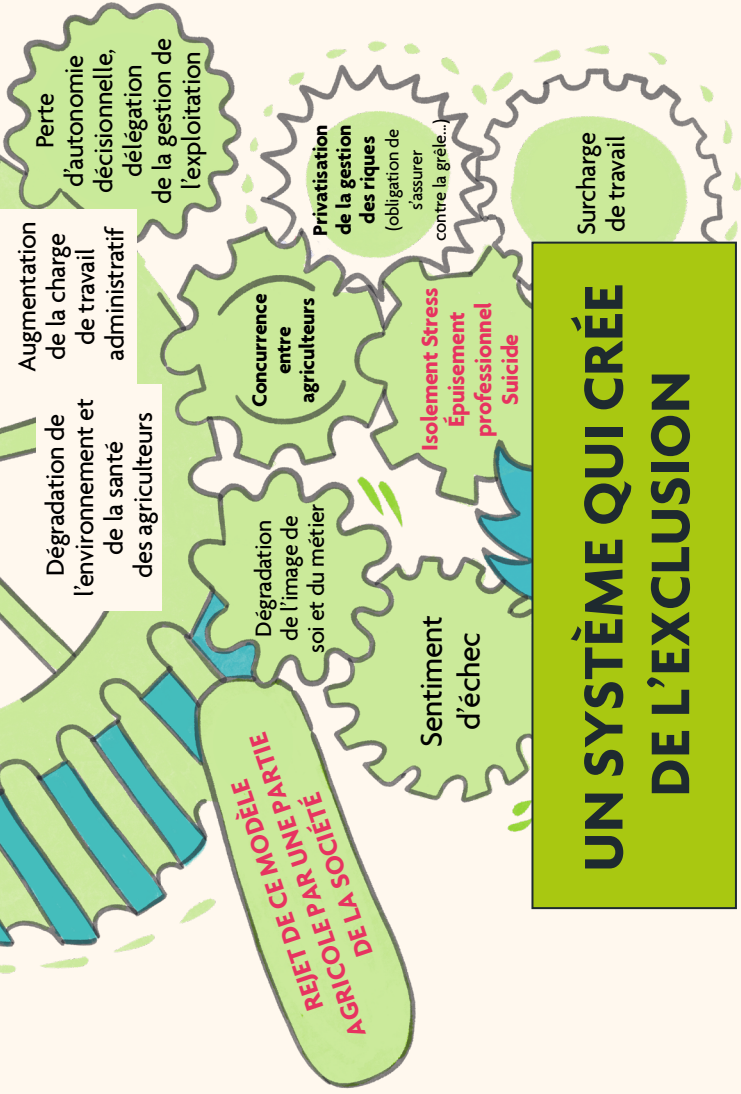
Ce n'est pas simple !

Les agriculteurs produisent ce que le marché demande et comme ils l'ont appris dans les lieux de formation. Cultiver en bio exige plus de travail pour une même quantité produite, mais qui en effet peut être mieux payée !

Passer en bio, c'est un processus long, très technique, et la phase de conversion est une période à risques, très coûteuse. Cela ne peut être brandi comme une solution à court terme pour un agriculteur confronté à des difficultés. de tels changements de pratiques ont des solutions à long terme et nécessitent un accompagnement. Et **Solidarité Paysans** accompagne aussi des paysans en bio qui peuvent

rencontrer des difficultés, liées notamment à une charge de travail trop importante par rapport au revenu dégagé (maraichage en vente directe par exemple), ou à des difficultés pour écouler leur production. Les difficultés ont des sources diverses. Ce n'est pas parce qu'on est dans tel ou tel système de production qu'on est à l'abri des difficultés. En revanche, la recherche d'une plus grande indépendance sur la ferme par la mise en place de pratiques plus autonomes et économes permet de réduire les charges de production et peut contribuer au redressement de l'exploitation. Chaque paysan doit trouver le système qui lui correspond et qu'il pourra maîtriser.





Pour plus d'informations
et toutes nos adresses
www.solidaritepaysans.org

contact@solidaritepaysans.org

Suivez nous
sur les réseaux sociaux

